

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

L'an deux mille vingt, le 8 septembre, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle Capitulaire – Place de la République – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> septembre 2020

Nombre de membres
En exercice : 21
Présents : 19
Pouvoirs : 2
Votants : 21

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. BOULAYE Guillaume, Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme FERIERE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HEURTAUX Jocelyne, M. LAHRECH Ahmed, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme PERRET Florence, M. POUCLET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle, Mme VAGNER Marie-Lyne

Étaient absents : M. FEDERICI Michel, Mme HALBOUT Nicolle

Pouvoirs : M. FEDERICI a donné pouvoir à Mme VAGNER ; Mme HALBOUT a donné pouvoir à Mme GOULLEY

Secrétaire de séance : Mme NADAUD Nadia

**Objet : Installation du conseil d'administration du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie**

Par délibération n°54-2020 du 13 juillet 2020, le conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a fixé à 21 le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale soit :

- Le Président de l'EPCI, Président de droit du C.I.A.S.
- 10 administrateurs élus, issus du conseil communautaire
- 10 administrateurs nommés, issus de la société civile

En vertu de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les membres élus et les membres nommés sont en nombre égal au sein du conseil d'administration.

Ainsi, par délibération n°105-2020 du 30 juillet 2020, le conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a élu les candidats de la liste suivante (dans l'ordre de la liste) :

01. Madame Marie-Lyne VAGNER
02. Madame Françoise CANU
03. Madame Martine GOULLEY
04. Monsieur Thomas COURTOUX
05. Monsieur Michel FEDERICI
06. Madame Jocelyne HEURTAUX
07. Monsieur Roger BONNEVILLE
08. Madame Nadia NADAUD

09. Mme Delphine DELACROIX-MALVASIO

10. Madame Brigitte PANNIER

11. Monsieur André ANTHIERENS

Conformément à la délibération n°D054/2020, seuls les 10 premiers candidats de la liste siégeront au conseil d'administration du C.I.A.S., les membres suivants pouvant accéder à un siège en cas de démission de l'un des dix premiers candidats.

Par arrêté n°36/2020 du 5 août 2020, le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a ensuite nommé 10 membres du conseil d'administration représentant les associations visées à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles parmi les candidatures reçues au terme du délai légal de quinze jours à l'issue de la publicité collective à destination des associations en date du 17 juillet 2020.

Sont donc nommé(e)s au titre des représentant(e)s des associations :

- Monsieur Guillaume BOULAYE, représentant Les Sauveteurs Secouristes Risle Charentonne
- Madame Jocelyne FERIERE, représentant La Croix Rouge Française
- Madame Laëtitia GARNIER, représentant Le Troc Brionnais
- Madame Sylvie GUERRAND, représentant Le Secours Populaire Français
- Madame Nicolle HALBOUT, représentants Les Accueillants Barrois
- Monsieur Ahmed LAHRECH, personne qualifiée
- Madame Nora MAGNAN, représentant l'association Trisomie 21 Eure
- Madame Florence PERRET, représentant L'ADAPEI 27
- Monsieur Ghislain POUCLET, Directeur de la Maison Familiale et Rurale de Bernay, représentant l'UDAF
- Madame Gaëlle TELLIER, représentant l'association YSOS

**Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, à l'unanimité :**

↳ Prend acte qu'il est ainsi constitué et installé ce jour.

---

**Président (de droit : Président de l'EPCI) : M. Nicolas GRAVELLE**

---

**Administrateurs élus par le Conseil Communautaire  
de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (10) :**

Numéro d'ordre de la liste	Membres
1	Mme Marie-Lyne VAGNER
2	Mme Françoise CANU
3	Mme Martine GOULLEY
4	M. Thomas COURTOUX
5	M. Michel FEDERICI
6	Mme Jocelyne HEURTAUX
7	M. Roger BONNEVILLE
8	Mme Nadia NADAUD
9	Mme Delphine DELACROIX-MALVASIO
10	Mme Brigitte PANNIER

**Administrateurs désignés au sein des associations représentant la société civile (10) :**

Représentants des associations de personnes âgées et retraités du département	<b>Mme Jocelyne FERIERE</b> La Croix Rouge Française <b>Mme Nicolle HALBOUT</b> Les Accueillants Barrois
Représentants des associations de personnes handicapées du département	<b>Mme Nora MAGNAN</b> Trisomie 21 Eure <b>Mme Florence PERRET</b> ADAPEI 27
Représentants de l'Union Départementale des Associations Familiales	<b>M. Ghislain POUCLET</b> Maison Familiale et Rurale de Bernay
Représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions	<b>Mme Laëtitia GARNIER</b> Le Troc Brionnais <b>Mme Sylvie GUERRAND</b> Le Secours Populaire Français <b>Mme Gaëlle TELLIER</b> Association YSOS
Représentants participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie	<b>M. Guillaume BOULAYE</b> Les Sauveteurs Secouristes Risle Charentonne <b>M. Ahmed LAHRECH</b> Personne qualifiée

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20200908-20D039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2020

